

Budget communal

Zoom sur les dépenses de l'éducation

Le budget de la commune de Grigny n'est composé que de dépenses nécessaires. Comme le soulignent régulièrement les avis de la Chambre Régionale des Comptes, les dépenses de fonctionnement sont constituées au trois quart de "dépenses incompressibles". L'éducation est une priorité municipale. 250 agents communaux sont affectés uniquement sur les écoles (agents du conservatoire, du service des sports, des bibliothèques, agents d'entretien, animateurs de la Maison des enfants et de la nature, techniciens et, bien sur, le service éducation). Et dans le cadre du projet éducatif global, il faut encore y ajouter les agents de la Petite enfance, ceux de l'enfance et de la jeunesse. Voici, à titre d'exemple, un zoom sur les dépenses de ce secteur en 2008.

Accueil avant et après la classe : 1 264 500 euros (dont 272 500 euros pour le Contrat Local d'Accompagnement Scolaire (CLAS). Animation sur le temps du midi (restauration scolaire comprise) : 2 532 790 euros. Agents territoriaux des écoles maternelles (ATSEM) : 2 021 000 euros. Fournitures scolaires : 116 766 euros. Documentation : 4854 euros. Matériel informatique : 64 200 euros. Séjours éducatifs : 153 516 euros. Aides aux projets (conservatoire, sport, bibliothèque, maison des enfants et de la nature) : 161 225 euros. Cadeaux de Noël, dictionnaires... : 28 648 euros. Frais d'entretien des écoles (personnel compris) : 2 238 300. Chauffage et éclairage des écoles : 500 176, 89 euros.

Total : 9 086 797, 85 euros sur un budget total de fonctionnement de 33 millions d'euros.

Le coût d'un élève scolarisé s'élève à plus de 1500 euros par an. On compte 4491 enfants scolarisés (en maternelle et élémentaire). C'est 1600 de plus qu'à Ris-Orangis (dont la population est égale à celle de Grigny). La différence du nombre d'enfants scolarisés a des conséquences importantes sur le budget de la ville.

Autre spécificité : dans chaque groupe scolaire de Grigny au moins 30 élèves quittent l'école dans l'année et 30 nouveaux élèves s'inscrivent. Cela augmente le coût des fournitures scolaires.



INCROYABLE !

La préfecture déclare :
« Grigny vit au dessus de ses moyens. La commune doit réduire ses dépenses ». (Le Parisien du 30 septembre 2008)

Municipalité, habitants, personnel communal répondent par une pétition au Préfet

Monsieur le Préfet,

Des acteurs de notre vie locale (élus du Conseil Municipal, responsables d'associations, enseignants, syndicalistes, travailleurs sociaux, parents d'élèves délégués, agents communaux) et les habitants signataires s'adressent à vous :

Non Monsieur le Préfet, Grigny ne vit pas au dessus de ses moyens pas plus que ses habitants auxquels vous avez imposé, contre l'avis du Conseil Municipal, une augmentation de leur taxe d'habitation et de foncier bâti.

Non Monsieur le Préfet, Grigny ne peut plus réduire ses dépenses qui le sont déjà au maximum. Au contraire, il faudrait faire davantage pour mieux répondre aux besoins des habitants de toutes les générations.

L'Etat devait soutenir les efforts de Grigny mais l'engagement n'a pas été tenu. Nous exigeons qu'il le fasse aujourd'hui !

Si le Gouvernement est capable de mettre à disposition des banques 360 milliards d'euros, il doit être capable de répondre aux besoins des Grignois.

Le Conseil Municipal vous a fait des propositions, il faut en discuter. C'est notre exigence. Nous sommes tous concernés.

Nom : Prénom :

Adresse :

Signature :

Pétition à retourner en Mairie (Hôtel de Ville - Cabinet du Maire Route de Corbeil 91350 GRIGNY)

Edito

Budget communal 2009

L'État doit entendre nos revendications



Le Président de la République vient d'annoncer la suppression, dès 2010, de la taxe professionnelle payée par les entreprises aux collectivités locales.

Notre commune et notre communauté d'agglomération sont donc concernées.

Face à la crise économique et sociale, le gouvernement devrait au contraire prendre des mesures pour **augmenter le pouvoir d'achat** des collectivités locales, comme il devrait le faire pour les salariés, les retraités, les familles... Ce serait faire le choix de dépenses utiles pour répondre à l'urgence sociale et relancer l'économie.

C'est pour cela aussi que nous serons nombreux à participer à la prochaine journée nationale de mobilisation le 19 mars.

Prenons l'exemple de Grigny. Notre budget (personnel communal, activités, équipements...) est consacré aux besoins des habitants de toutes générations.

Nos dépenses sont utiles. En partenariat avec notre communauté d'agglomération, la ville de Grigny porte un projet de développement qui génère de l'activité économique, des implantations d'entreprises, qui crée des emplois...

C'est aussi la rénovation des quartiers existants, des travaux pour valoriser notre environnement, la création d'un centre-ville pour diversifier l'habitat, et à terme un pôle commercial fort... Tout cela favorise l'activité économique et l'emploi.

Face à la crise, il est d'autant plus important de soutenir les collectivités locales comme Grigny pour qu'elles puissent continuer leurs efforts. Le gouvernement ayant mis des milliards à disposition des banques, les collectivités devraient pouvoir bénéficier de prêts à taux zéro. C'est ce que nous demandons pour Grigny.

Oui, nos dépenses sont utiles, et pourtant la Préfecture nous demande de les réduire !

Le 31 mars le Conseil Municipal devra adopter le budget communal pour 2009. Il est donc urgent, comme nous le réclamons depuis des mois, que les services de l'Etat discutent de nos propositions et de nos revendications.

Près de mille Grignois ont déjà signé la pétition pour soutenir cette exigence. Ensemble continuons !

Claude VAZQUEZ

Maire de Grigny, Conseiller Général

Vœux de la municipalité

Pour une meilleure année 2009... agir ensemble !

Cette année, la traditionnelle rencontre des vœux de la Municipalité à l'intention des acteurs locaux prenait une forme et un contenu particuliers. En effet, celle-ci était conçue comme une contribution aux mobilisations locales sur le budget communal et pour la défense de l'école publique. A Grigny, ces deux sujets font l'actualité comme en témoignent les nombreuses signatures de la pétition pour le budget communal ou encore l'importante participation des parents d'élèves aux veillées organisées en réponse aux attaques contre l'école.

Concernant le budget, Claude Vazquez soulignait : « nous voulons maintenir nos efforts au service des habitants ». Et de poursuivre : « Le choix des dépenses utiles c'est aussi augmenter le pouvoir d'achat des collectivités locales ». Il a annoncé que la commune allait interpeller les représentants de l'Etat au plus haut niveau car « Le Conseil municipal a fait connaître au Préfet des propositions. Il est urgent d'en discuter ». En écho à ses propos, la Présidente de la LDH, une enseignante et une employée communale ont, chacune avec leurs mots, témoigné du manque de moyens et déclaré combien elles partageaient les revendications de la municipalité.